LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

Transport de la force par l'électricité. — Les membres de l'Académie des sciences, ayant à leur tête, M. Bertrand, secrétaire perpétuel, se sont rendus, samedi, à l'invitation que leur avaient adressées MM. de Rothschild frères, il y a une quinzaine de jours. Il s'agissait de montrer les résultats étonnants obtenus par M. Marcel Deprez, et les effets de la transmission de la force à longue distance par un câble électrique.

Les trente ou trente-cinq invités de MM. de Rothschild frères sont arrivés vers midi et demi à la gare du Nord.

A une heure, départ du train spécial pour Creil. A deux heures, arrivée à Creil. Débarquement. Entrée dans le hangar énorme qui abrite la découverte et son auteur, M. Marcel Desprez. Mise en mouvement de la machine génératrice. A trois heures, retour du train spécial sur Paris.

Arrivée à La Chapelle (gare des marchandises et ateliers) à 3 h. 55. Débarquement. Entrée dans la remise des pompes hydrauliques, où sont installées les machines réceptrices de M. Marcel Deprez.

On se range autour de l'instrument qui doit jeter « son premier cri officiel ».

Un appel télégraphique de La Chapelle au hangar de Creil ; une réponse du hangar et aussitôt le courant envoyé de Creil passe dans la réceptrice, la met en mouvement et par des courroies de transmission fait manœuvrer les pompes à eau comprimée de la manutention, lesquelles actionnent des cabestans, qui à leur tour, font mouvoir les wagons sous les yeux des immortels.

Nous avons donc devant nous la plus éclatante démonstration de la transformation et de la transmission de la force à distance : 1° Locomobiles à Creil actionnant la génératrice magnético-électrique ; 2° génératrice envoyant de Creil le courant à la réceptrice placée à La Chapelle ; 3° Courroie transmettant la rotation aux pistons des pompes ; Eau comprimée faisant mouvoir les cabestans ; 5° Cabestans amenant à eux les amarres frappées sur les wagons.

Cette démonstration faite avec toute la correction et le succès désirables, l'Institut remonte en wagon, et débarque définitivement à la gare du Nord, où MM. de Rothsthild remercient leurs illustres invités.

La clientèle de M. Pasteur continue d'augmenter dans des proportions inquiétantes : elle se compose en grande partie d'étrangers.

Deux cas tout prticulièrement intéressants viennent d'être soumis à l'éminent savant. Le premier est celui d'un sieur Spehring, de Dusseldorf, qui fut mordu, il y a un mois environ, par son propre chien. Celui-ci ayant été abbatu, on constata qu'il était arrivé à la dernière période de l'hydrophobie.

Le second cas concerne un journalier du nom de Triegnard, qui a failli être mis en pièces par un chien enragé. Pour les deux cas, M. Pasteur, compte, dès maintenant, obtenir la guérison quand même. Il est à remarquer d'ailleurs que, jusqu'à présent, M. Pasteur a traité avec succès tous les malades qui lui ont été adressés.

On nous cite à ce propos l'exemple d'une jeune Anglaise, guérie par lui, et qui, en le quittant, lui aurait dit : « Vraiment, je serais presque tentée de me faire mordre encore une fois par un chien enragé ; je sais que vous me sauveriez. »

Ajoutons qu'un nouveau patient est en ce moment en route pour Paris. C'est un journalier hongrois, âgé de vingt et ans, nommé Alexandre Rivnak. C'est une souscription publique organisée dans la ville d'Arad, où il travaillait, qui lui a permis d'entreprendre le voyage, et c'est le professeur Laufenauer, de Budapest qui l'a recommandé à M. Pasteur.

Le champion du billard. — Le tournoi international de billard a commencé, le 16 novembre au soir, à Chicago, à Music-Hall, en présence d'une foule nombreuse, dans laquelle on remarquait beaucoup de dames.

La première partie a été jouée entre MM. Vignaux et Slosson, et gagnée par ce dernier, malgré plusieurs belles séries faites par M. Vignaux.

La seconde partie a été facilement gagnée par le champion français contre M. Schæfer.

Au début de la partie, M. Schæfer ayant fait une magnifique série de 132 points, puis une seconde de 45, paraissait devoir gagner. Mais M. Vignaux a fait une série de 166, suivie bientôt d'une autre de 86, et il est arrivé aux 600 points, laissant son adversaire à 415.

La troisième a été jouée le 18 au soir, entre MM. Slosson et Schæfer. La partie a été gagnée par M. Slosson.

La quatrième partie a été jouée le 19 au soir, entre MM. Vignaux et Schæfer.

La partie a été gagnée par M. Schæfer, dont les trois plus belles séries ont été de 91, 110 et 152 points. M. Vignaux n'a fait en tout que 501 points. MM. Vignaux et Slosson se sont encore rencontrés le 20 au soir. La partie a été très mouvementée. Au début, la victoire semblait se dessiner pour Slosson ; il avait fait en effet 101 points, tandis que Vignaux n'était encore qu'à 11 ; mais le champion français n'a pas tardé à se rattraper par une magnifique série de 195 points et une autre de 194. Finalement, il est arrivé aux 600 points, laissant Slosson très loin derrière lui. La partie n'a duré qu'une heure cinquante-cinq minutes.

Les journaux disent que M. Vignaux a fait dans cette partie le plus grand tour de force qu'on ait jamais vu au billard, et qu'il est maintenant incontestablement le plus grand joueur du monde.

La dernière partie s'est jouée entre M. Schæfer et M. Slosson : M. Schæfer a gagné la partie laissant M. Slosson à 492 points.

Un mariage d'argent. — Après une enquête des plus longues et des plus difficiles, dit la *Gazette des tribunaux*, M. Benoist, juge d'instruction, vient de faire procéder à l'arrestation des auteurs d'un vol important commis dans des circonstances fort curieuses au préjudice de Mme veuve X.... habitant avenue Carnot, possédant 40,000 fr. de rente et vivant avec sa petite-fille.

Au nombre des personnes reçues par Mme X... se trouvait un jeune homme employé dans une compagnie d'assurances, où il gagnait cent francs par mois. La fortune de Mme X... lui tourna la tête et il résolut d'en devenir le propriétaire. Dès le jour même, il commença à faire la cour à la petite-fille de Mme X... Assez bien de sa personne, toujours fort correct, il plut à la jeune fille, qui décida sa grand'mère à consentir à leur mariage. Bien plus, il gagna tellement la confiance de Mme X... que celle-ci le priait sans cesse de l'accompagner, même lorsqu'elle avait à négocier des titres. Le fiancé, fort prévenant, et pour éviter, disait-il, à sa belle-mère les ennuis des démarches à faire aux différents guichets, priait Mme X... de s'asseoir et négociait lui-même les titres, dont il faisait mettre la plus grande partie à son nom.

Le mariage eut lieu quelque temps après ; il s'empressa de donner sa démission et vint complètement s'installer chez sa belle-mère. Mme X... ayant manifesté à diverses reprises son mécontentement de le voir inoccupé, des scènes eurent lieu et de vinrent si fréquentes que Mme X... pria le jeune ménage d'aller vivre ailleurs.

Ceux-ci quittèrent Paris, et Mme X... commençait à être un peu tranquille quand, il y a quelque temps, ayant voulu prendre dans un coffre-fort des valeurs pour les négocier, elle s'aperçut de la disparition de titres nominatifs, représentant une somme de 100,000 francs, ainsi qu'une rivière de diamants. Mme X... déposa une plainte au parquet.

Une information, aussitôt commencée, fit découvrir que ces valeurs avaient été enlevées par le jeune couple, qui se trouvait en Italie, où ils voyageaient sous le nom de comte et comtesse Orloff. Les valeurs avaient été négociées à Paris par les soins du père du jeune homme et d'un ami de la famille. Rentré à Paris il y a quelque temps, le jeune marié avait acheté un magasin de bijouterie dans un des passages les plus fréquentés du boulevard ; c'est là qu'il a été retrouvé et arrêté sur l'ordre de M. Benoist, juge d'instruction. Le père et l'ami qui avaient négocié les titres ont également été arrêtés sous l'inculpation de complicité de détournement de valeurs appartenant à Mme X... La jeune femme a été laissée en liberté.

Un crime odieux. — Un abominable crime vient d'être commis par une mère sur son enfant à Romans. La femme Chalaye, mariée à un corroyeur de notre ville, menait une conduite plus que légère. Il y a trois semaines, elle accouchait d'un enfant du sexe masculin. Elle résolut de s'en débarrasser. Hier, elle mit son projet à exécution et fit absorber un demi-litre de pétrole à son enfant, qui est mort au bout de quelques instants. La misérable a été arrêtée.

Un aigle à Beuvry. — On écrit de Beuvry (Nord) :

» On vient de tuer dans le bois du Quesnoy, à Beuvry, un aigle mesurant 2 mètres 53 d'envergure et pesant environ 20 kilogrammes. La présence de cet oiseau gigantesque était signalée depuis plusieurs jours, et les chasseurs des environs s'efforçaient tous inutilement de l'approcher à portée de fusil ; mais le regard perçant de l'oiseau de proie déjouait leurs tentatives : il les apercevait à plus de 400 mètres de distance et s'éloignait avec une rapidité qui surpasse celles de tous les oiseaux connus de notre région.

» Des jeunes gens ayant su, à plusieurs reprises, que l'animal perchait en certains endroits très touffus du bois du Quesnoy, essayèrent d'en approcher en prenant les plus grandes précautions, en se glissant, en rampant de taillis en taillis ; mais l'ouïe de l'oiseau était aussi fine que son regard était perçant et aucun de ces essais ne fut heureux. L'aigle paraissait se plaire dans cette région boisée et marécageuse ; il avait toutes les facilités pour chasser, dans la vaste plaine voisine, le lièvre et les autres animaux qui constituent sa nourriture, et il n'était pas rare de l'apercevoir de loin planant avec majesté sur l'immense étendue. Fait particulier : on a remarqué que ce roi des airs était sans cesse importuné par des corbeaux. Les bandes coassantes tournoyaient sans cesse autour de lui, les corbeaux les plus hardis fondaient à chaque instant sur son dos, criblant de piqûres le pauvre monarque, qui manifestait sa colère impuissante par de furieux coups de bec qu'il lançait dans le vide.

« Samedi, enfin, un jeune homme de Beuvry, ayant appris que l'aigle avait été vu le soir dans un endroit connu du bois, s'arma d'un fusil et se rendit de ce côté avec plusieurs de ses camarades. Après avoir cherché inutilement, pendant quelque temps, les chasseurs finirent par apercevoir au haut d'un arbre très élevé la masse énorme de l'aigle, dont la silhouette se détachait nettement sur le ciel, grâce au magnifique clair de lune. Les jeunes gens avancèrent avec mille précautions, tout remplis d'une émotion comme en ressentent seuls les chasseurs au moment où il font lever le gibier ; l'aigle dormait profondément.

» Tout à coup une détonation retentit sous l'arbre, l'oiseau se mit à agiter furieusement ses ailes gigantesques, et, peu de temps après, il tombait avec un fracas de tonnerre de branche en branche jusque sur le sol : le coup de fusil chargé à gros plombs avait fait balle et avait littéralement enfoncé la poitrine du noble animal, qui se débattait encore, malgré cette horrible blessure, avec une ardeur extraordinaire. On lui tira à bout portant un deuxième coup de fusil et profitant de l'étourdissement causé par cette nouvelle blessure, on lui passa à la hâte une solide chaine à la patte et on l'attacha à un arbre.

» L'évanouissement de l'aigle fut de peu de durée ; il se redressa bientôt plein de rage et de vie et se mit à grincer du bec ; le bruit qu'il produisait ainsi était effrayant, parait-il ; ses yeux si vifs paraissaient lancer des flammes, les plumes de son corps se hérissaient et lui formaient un collier autour de la tête ; il agitait ses ailes longues de plus d'un mètre et creusait la terre avec les effroyables serres qui armaient les extrémités de ses pattes énormes et nerveuses. Il était terrible et beau. On lui présenta une planche épaisse de 15 millimètres environ ; l'animal, d'un seul coup de bec, la perça de part en part, y faisant un trou aussi net qu'on aurait pu le faire avec un instrument.

« L'animal vécut encore pendant plus de 12 heures ; on le rapporta, quand il fut mort, à Beuvry, où beaucoup de curieux ont été le visiter. Actuellement l'oiseau est à Lille, à la faculté de médecine, où on l'a envoyé pour le faire empailler.

« Espérons que sa dépouille ornera le musée de Béthune ; nous croyons que son propriétaire s'en dessaisirait assez facilement.

» Il est probable que l'aigle est venu des Alpes et qu'il aura été trompé par un de ces brouillards qui ont étendu, pendant quelque temps, leur obscurité depuis notre région jusqu'à ces pays lointains. Avec ses ailes puissantes, l'animal en question a pu facilement effectuer en quelques heures un pareil trajet.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU RHONE

Le récidiviste Bossuat

Le 28 avril 1885, vers dix heures du matin, un individu mal mis, petit, trapu, portant la barbe en fer à cheval, se présentait au commissariat de police de la place Bellecour, à Lyon :

— Que désirez-vous ? lui demandait le secrétaire du commissariat, M. Morel, qui se tenait en ce moment devant la porte.

— C'est, dit l'homme pour faire viser mon livret.

M. Morel prit le livret d'ouvrier que lui tendait son interlocuteur. Pendant qu'il parcourait la première page, l'inconnu fouilla dans sa poche, en tira un couteau catalan et, prompt comme l'éclair, plongea l'arme dans la poitrine du malheureux secrétaire.

L'infortuné Morel tomba baigné dans son sang. Des agents se jetèrent sur l'assassin, mais non sans qu'il eût eu le temps de s'acharner sur sa victime et de le frapper encore à deux reprises. La lame du couteau se brisa dans la dernière blessure. M. Morel ferma les yeux, et quand le commissaire de police de Bellecour, M. Dagnac, qui arrivait à ce moment, se pencha sur le blessé :

— Ah ! mon pauvre commissaire, gémit le mourant, c'est fini...

Et il expira.

L'auteur de ce lâche assassinat était un nommé Bossuat, repris de justice, qui vengeait ainsi sur un modeste et dévoué serviteur de la loi, les récidivistes, ses frères. Oui, c'est par haine de la police, et c'est aussi pour « aller à la Nouvelle-Calédonie » que ce misérable était venu en plein commissariat de police, tuer un malheureux agent qu'il n'avait jamais vu. Ecrasé de condamnations, las de la vie de prison, attiré par le mirage de la « Nouvelle », cette terre promise des coquins, sachant bien, d'ailleurs, qu'avec M. Grévy la guillotine ne fonctionne plus guère, Bossuat avait commis un crime public et retentissant pour satisfaire à la fois ses haines de bandit et ses espérances de criminel.

Le voici aujourd'hui devant la cour d'assises du Rhône, présidée par M. le conseiller Jacomet.

Avant les débats, cet honorable et distingué magistrat a commencé par rendre hommage à la vie toute de dévouement et de travail du malheureux Morel, un serviteur modèle, comme il y en a tant parmi ces braves gens de la police qu'il est de mode d'attaquer aujourd'hui dans certaines coteries politiques, uniquement pour flatter la canaille.

Bossuat est né en 1862, à Mézières.

M. le procureur général Maillard a tenu à occuper lui-même le siège du ministère public, et à donner par sa présence un dernier témoignage au modeste agent, qui est tombé à son poste, frappé par le plus infâme des assassins.

L'interrogatoire commence. Bossuat répond d'une voix trainarde, avec l'accent canaille et moqueur du voyou. Son attitude cynique exaspère l'auditoire.

M. le président Jacomet. — Vous avez à peine 23 ans. Votre père et votre mère étaient d'honnêtes ouvriers de Mézières, dont la réputation est irréprochable et qui ont fait le possible pour vous élever convenablement.

Mais vous étiez vicieux dans l'âme. A dix ans, vous vous leviez la nuit pour voler vos parents. A dix-sept ans, vous étiez frappé par la justice. A vingt ans, vous aviez déjà subi sept condamnations pour vagabondage et pour vol. Vous avez été mis sous la surveillance de la police et envoyé en résidence à Troyes.

Bossuet, ricanant. — Oui, c'est même à ce moment-là que j'ai acheté mon couteau.

D. Vous étiez résolu à commettre un crime. Pourquoi ? — R. Pour être envoyé à la Nouvelle. J'en avais assez, des prisons !

Et le gredin raconte ici comment il est venu à Lyon en rompant son ban, comment il s'est présenté au commissariat de Bellecour : il rappelle avec un cynisme révoltant tous les détails de l'assassinat du malheureux secrétaire :

Je l'ai achevé, dit-il, du troisième coup, qui l'a attrapé dans le dos. Seulement, comme mon couteau avait frappé trop fort, la lame a pété sec et le bout est resté dans la blessure. (*Longs frémissements dans l'auditoire*).

D. Vous aviez depuis longtemps prémédité le crime C'était votre idée fixe « de vous venger de la police ». — R. Oui, je suis venu à Lyon pour ça. J'en avais assez de cette sacrée résidence obligatoire ! Je suis parti et je me suis dit : « C'est décidé, le premier agent que je rencontrerai paiera la sauce ! » (Rumeurs).

Sur ce mot Bossuat éclate de rire et sa figure prend une expression hideuse. Au fond de la salle, la lie du peuple, friande, comme toujours des procès d'assises, ricane avec tant d'audace que le président menace de faire évacuer l'audience.

Les dépositions ne présentent rien de saillant. On entend le gardien de la paix Pirot, qui a garrotté l'assassin.

— Vous me faites mal, hurlait Bossuat. On ne ligotte pas si fort que ça d'habitude !

Vient ensuite le brigadier Beyracou, qui, en désarmant le misérable, a failli être blessé lui-même.

Le troisième témoin est M. le commissaire de police Dagnac. Il résulte des déclarations faites à l'instruction par Bossuat, que c'est lui, et non son secrétaire, que le meurtrier croyait assassiner :

— J'ai mis le pied sur la gorge de l'assassin, dit M. Dagnac, en criant : « Malheureux, tu viens de tuer le plus brave homme du monde ! »

— Je suis content, répondit le misérable, j'ai satisfait ma vengeance.

L'audience du soir est consacrée à l'audition des médecins aliénistes. Bossuat, en effet, n'a pas manqué de simuler la folie.

M. Rand, directeur de la prison :

Dans les premiers jours de sa détention, l'accusé était parfaitement calme. Mais, après la visite de son avocat, il a contrefait l'insensé.

Me Cretinon, défenseur de Bossuat. — C'est une insinuation indigne !

Le témoin. — Non, c'est le système de défense de Bossuat.

Me Cretinon. — Vous n'avez pas le droit d'émettre de pareilles accusations. Nous ne venons pas ici pour jouer au plus fin avec la justice. Il y a plus d'honneur que cela sous notre robe !

Le témoin. — Bossuat faisait le fou, c'est certain. Quand je lui dis un jour : « Oh ! pas de blagues ! » il me répondit : « C'est vrai, c'est de la farce ! »

Le misérable jouissait si complètement de ses facultés, qu'il combina une tentative d'évasion. Un dimanche soir, entre six et sept heures, Bossuat disparut. La prison fut en vain fouillée de fond en comble. Ce ne fut que dans la soirée qu'on le trouva blotti sous un hangar. Il avait dans sa poche une longue corde, qu'il avait habilement tressée en effiloquant sa couverture.

Est-ce là l'œuvre d'un fou ? Les médecins légistes, MM. les docteurs Pierre, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, Lacassagne et Teyssier, affirment énergiquement le contraire. L'assassin de Bellecour est pleinement responsable.

Dans un réquisitoire énergique, M. le procureur général Maillard demande demande au jury de prononcer la peine de mort. Le défenseur plaide la folie.

Bossuat obtient des circonstances atténuantes ! Il est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

A la lecture de ce verdict d'une insigne tablesse le misérable ne peut contenir sa joie et il se frotte scandaleusement les mains au milieu des murmures indignés de toute l'assistance. Il est au comble de ses vœux. *Il ira à la Nouvelle !*

CHOSES & AUTRES

∴

Une dame, d'une mise discrète mais fort élégante dans sa simplicité, arrête un fiacre.

En ouvrant la portière elle est suffoquée par une violente odeur qui participe du hareng saur grillé et de la soupe au choux.

— Quelle horreur s'écrie-t-elle.

— Madame, répond le cocher d'un air béat vous voyez que j'annonce : voiture chauffée.

— Eh bien ?

— Pour la chauffer, j'ai un réchaud et je fais ma petite cuisine !

∴

A la Halle.

Une cuisinière discute avec une marchande de beurre.

— Oui, ma maitresse ne veut plus payer que 2 francs la livre le beurre que je lui donnais à 2 fr. 50.

— Mais je ne vous le vendais que 2 francs.

— Tiens, voulez-vous pas que j'y mette de ma poche !

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

L'élection de la Vendée

Le département de la Vendée a procédé, hier, à l'élection d'un député en remplacement de M. de la Bassetière, l'un des élus de la liste conservatrice qui a passé tout entière le 4 octobre, lequel est décédé avant l'ouverture de la Chambre.

Les candidats en présence étaient M. de la Bassetière fils, monarchiste, et M. Léon Bienvenu, opportuniste — acien député sortant, non réélu.

Voici le résultat : inscrits 119,580 ; votants, 77,924. M. de la Batsetière est élu par 44,600 voix ; M. Bienvenu a obtenu 33,264 voix.

Le 4 octobre, la liste conservatrice avait été élue avec 13,000 voix de majorité.

L'amiral Galiber

Nous avons dit que l'amiral Galiber avait consenti à ne point s'en aller pour l'instant. Mais il paraît que le ministre de la marine ne s'est pas engagé pour l'avenir et qu'une fois l'élection présidentielle terminée, il se retirerait. Il est probable alors qu'un ministère des colonies sera créé. Le nouveau ministère serait spécialement chargé des affaires du Tonkin.

Le colonel Herbinger

Le Voltaire publie une série de documents sur l'affaire Herbinger puisés, dit ce journal, aux sources les plus autorisées et établissant la culpabilité du colonel Herbinger dans la malheureuse affaire de Langson.

Les élections de Vincennes

Voici une bonne nouvelle qui est d'un excellent présage pour le scrutin du 13 décembre.

Hier a eu lieu, à Vincennes, le scrutin de ballottage pour deux sièges de conseillers municipaux, devenus vacants.

M. Camille Pinta, président du comité conservateur du canton de Vincennes, a été élu le premier par 844 voix ; le second conseiller élu, un républicain radical, n'a obtenu que 564 voix.

Les élections de Carcassonne

Carcassonne, 7 décembre. — La liste radicale socialiste, pour les elections municipales, et obtenu mille voix de majorité.

Réunion conservatrice à Courbevoie

Une importante réunion conservatrice a eu lieu, hier, dans l'après-midi, à la salle Pierre, à Courbevoie. Très nombreuse assistance et grand succès pour les candidats conservateurs.

MM. Ferdinand Duval, Calla, Vacherot, Edouard Hervé, général du Barail, ont tour à tour exposé le programme de l'opposition conservatrice. Leurs discours ont été couverts d'applaudissements. Le général du Barail a été particulièrement l'objet d'une ovation après son discours et à la sortie.

La persécution continue

M. Goblet vient de prévenir Mgr l'évêque de Grenoble que neuf prêtres de son diocèse aurait leur traitement suspendu à partir du 15 décembre. Ces prêtres sont accusés, comme on le devine, d'avoir engagé à voter contre les candidats de gauche, aux dernières élections législatives.

L'accident de M. de Lesseps

Paris, 7 décembre. — M. de Lesseps descendait hier, vers deux heures, l'avenue Montaigne, revenant de faire sa promenade habituelle, lorsque le cheval qu'il montait, un cheval noir superbe qu'il sortait pour la première fois, prit subitement le galop et s'engagea dans la rue Clément-Marot.

Le cavalier qui, malgré ses quatre-vingts ans, est, on le sait, d'une vigueur peu commune, parvint à arrêter sa bête et à la ramener sur l'avenue Montaigne. Mais l'animal, qui ne voulait obéir ni à la bride, ni à l'éperon, cherchait à chaque instant à se dérober, et ramassé sur lui-même, essayait de gagner à la main.

M. de Lesseps le maintenait quand même. Malheureusement, au coin de la rue Boccadar, le cheval voulut de nouveau tourner brusquement. Il fit un violent écart et manqua des quatre pieds, se renversant sur son cavalier.

Quelques passants se portèrent immédiatement secours de M. de Lesseps et le dégagèrent rapidement.

M. de Lesseps était à demi-évanoui, la figure couverte de sang, et il portait la tempe droite une écorchure assez profonde. De plus, il semblait souffrir de la jambe qui s'était trouvé engagée sous le cheval, et il a fallu presque le porter pour pour le faire rentrer à son hotel.

Tout porte à croire que l'accident arrivé à M. de Lesseps n'aura pas de suites fâcheuses.

Une exposition universelle à Madrid

Madrid, 7 décembre. — Le projet d'une exposition universelle à Madrid au printemps prochain recrute de nombreux adhérents. La municipalité cède pour cette exposition un terrain de 430,000 mètres carrés au Bueno-Retiro.

Les tremblements de terre en Algérie

Alger, 7 décembre. — Les secousses continuent à Msila. La nuit dernière, vers deux heures, une très violente commotion a ébranlé encore plusieurs maisons.

Trois cent quarante et une maison sont écroulées et deux quatre-vingt-quatre sont très sérieusement lézardées. Il y a trente-trois morts parmi les indigènes et sept blessés dont un européen. Les pertes matérielles sont considérables. La maison de l'administrateur s'est complètement effondrée. Sa famille et lui ont été miraculeusement sauvés. Les trente-trois victimes ont été enterrées hier matin au milieu d'un grand concours d'indigènes. La consternation est générale. Un certain nombre de victimes restent encore ensevelies sous les décombres, et les fouilles continuent au milieu d'un amas de terre et de roseaux qui recouvre l'ancienne ville de Msila.

Le spectacle est navrant. La ville contenait environ 1,200 maisons, celles qui restent débout ne paraissent pas devoir résister au choc qu'elles ont éprouvé, et si de nouvelles secousse survenaient, une catastrophe serait inévitable.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

La guerre serbo-bulgare

Londres, 7 décembre. — Le *Times* a reçu une dépêche de Vienne disant que la Serbie a refusé les conditions des Bulgares alléguant qu'on ne peut pas traiter directement avec un état vassal. Les commandants serbes ont reçu l'ordre de garder l'offensive. Une attaque contre les Bulgares semble imminente.

Selon le *Times* l'Autriche admettrait le droit de la Bulgarie à demander à la Serbie une indemnité de guerre modérée : environ 12 millions.

Khêven-Hueller est retourné à Belgrade pour servir d'arbitre entre les belligerants.

COMPTOIR DE CHANGE
Roubaix, 6, rue de la Gare, près la Place
Emile VION
Maison de confiance fondée à Lille en 1862

ACHAT ET VENTE AU COMPTANT
de toutes valeurs
MATIÈRES D'OR & D'ARGENT
DIAMANTS et PIERRES FINES
PRÊTS SUR TITRES
Un centime par 100 fr. par jour et commission.
Ordres de Bourse à terme
par Agent de Change
Courtage officiel.

Grand Théâtre de Roubaix (Hippodrome). — *Jeudi 10 décembre.* — Bureaux à 7 heures ; rideau à 8 heures. — Représentation extraordinaire donnée par la troupe d'Opéra du Grand Théâtre de Gand : LES HUGENOTS, grand-opéra en 5 actes, de Scribe, musique de Meyerbeer.

Entrées de faveur généralement suspendues.

Prix des Places : Loges et Baignoires, 5 fr. ; Fauteuils d'orchestre, 4 fr. ; pourtour, 2 fr. 50 ; 1re galerie de face numérotée, 1 fr. 75 ; 1re galerie de côté, 1 fr. 25 ; 2me galerie, 60 cent.

BUREAU DE LOCATION des places numérotées chez M. Jubé, rue de la Gare, ouvert de 9 heures du matin à 4 heures du soir. — Location des autres places au bureau du gérant, rue des Longues-Haies, Hippodrome.

Théâtre de Roubaix (direction de M. Deschamps). Lundi 7, à 7 heures. — Spectacle offert aux dames. LES CLOCHES DE CORNEVILLE. — LE SUPPLICE D'UNE FEMME.

Théâtre de Tourcoing (direction de M. Deschamps) Mardi 8, à 7 heures. — LE DROIT DU SEIGNEUR. LA FIANCEE DU TOMBEAU.

Grand-Théâtre de Lille. — Lundi 7 décemb. LE BOSSN, drame en 5 actes.

COMMERCE

LAINES

LONDRES, 5 décembre.

Pendant la 5e série d'onchères de laines coloniales, commencée le 17 novembre dernier, il y a eu un entrain croissant jusqu'à la clôture.

Actuellement, il y a sur les cours du début une hausse de 1/2 à un denier par livre sur toutes laines à peigne merinos et croisées d'Australie, ainsi que sur les agneaux et quelques fines et irréprochables pour la draperie. Les genres plus ou moins défectueux d'Australie et du Cap de Bonne-Espérance ont obtenu les prix des dernières ventes.

Dans les 24.000 balles de la nouvelle tonte de Queensland, Sydney, Port-Philippe et Adelaïde, on peut constater les résultats du manque d'eau et de pâturages pendant la première période de la pousse. La mèche, quoique assez longue, est généralement maigre et dépourvue d'élasticité et de douceur. Jusqu'à présent, la nouvelle laine à chaine nerveuse est rare, la dégénérescence par la consanguinité s'accentue dans certaines stations, les rendements des suints nouveaux seront souvent inférieurs à ceux des années précédentes et les toisons sont parfois plus chargées de matières végétales. Le choix des anciennes laines a été plus satisfaisant.

L'affluence des acheteurs de l'intérieur et de l'étranger est restée au-dessus de la moyenne. On estime que les adjudications se répartissent également entre les Anglais et l'exportation pour la France, l'Allemagne, l'Alsace, la Belgique, la Suisse et l'Autriche. Les Etats-Unis ont pris environ 800 balles.

Dans les 33 catalogues de cette 5e série de ventes, on a présenté 118.578 balles d'Australie et 27.904 balles du Cap de Bonne-Espérance, dont 135.940 balles ont été vendues et 10.542 balles retirées.

Le résultat de cette vente, quoique défavorable aux importateurs, atteste de la part des acheteurs un retour à la confiance et à l'activité dans plusieurs centres de l'industrie lainière.

Aux ventes de laines communes, qui auront lieu le mardi 15 de ce mois, on offrira : 3.000 balles Perse, 200 balles Chine, 208 balles Russie, 1.204 balles poils de chèvre, 120 balles poils de chameau, 520 balles diverses provenances, ensemble 5.312 balles de laine commune.

P. PIERRARD.

COTONS

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grymonprez.

LE HAVRE, 7 décembre.

Ventes : 1,480 balles. Marché facile.

LIVERPOOL, 7 décembre.

Ventes : 8,000 balles. Marché calme.

NEW-YORK, 5 décembre.

Middling Upland, 9 7/16. Ventes : 40,000 balles.
Middling américain : à New-Orléans 8 13/16 ; Savannah, 8 13/16.

LE HAVRE, lundi 7 décembre.

(Dépêche spéciale)

	5 déc. 11 h.	5 déc. 4 h.	7 déc. 11 h.		5 déc. 11 h.	5 déc. 4 h.	7 déc. 11 h.
Déc..	60 1/2	60 3/8	60 1/8	Juin.	62 3/4	62 3/4	62 1/2
Janv.	60 3/4	60 1/4	60 ..	Juill.	63 1/4	63 1/4	63 ..
Fév..	60 7/8	60 3/4	60 1/2	Aout.	63 3/4	63 3/4	63 1/2
Mars.	61 3/8	61 1/4	61 ..	Sept.	64 1/4	64 1/4	64 ..
Avril.	61 7/8	61 3/4	61 1/2	Octob	.. ..	.. ..	.. ..
Mai..	62 1/4	62 1/4	62 ..	Nov..	.. ..	.. ..	.. ..

Par câble de M. SIEGFRIED GRUNER, président du Cotton-Exchange.

NEW-YORK, samedi 4 décemb. (Clôt.)

Ventes : 101,000 balles. Marché soutenu.
Recettes 40,000 balles, contre 45,000 en 1884, et 56,000 en 1883.
Total de la semaine : 40,000 balles, contre 45,000 en 1884 et 56,000 en 1883.

Décembre..	9 27	Avril	9 68	Août.....	10 08
Janvier....	9 34	Mai.....	9 79	Septembre.	9 82
Février....	9 45	Juin.....	9 90	Octobre.....	.. ..
Mars.....	9 57	Juillet.....	10 00	Novembre..	.. ..

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, lundi 7 décembre.

(Dépêche spéciale)

FARINES. — 12 marques. — Tendance ferme.

	5 déc.	7 déc.		5 déc.	7 déc.
Disponible.	47 30	47 50	4 premiers.	48 40	48 60
Janvier.....	47 75	47 75	4 de mars..	49 40	49 75

Marque Corbeil..... 49 ..
Circulation : 2.600

BLÉS. — Tendance calme.

Disponible...	21 30	21 40	4 premiers.	22 10	22 10
Janvier.....	21 75	21 60	4 de mars..	22 80	22 80

SEIGLES. — Tendance calme.

Disponible...	13 75	13 75	4 premiers.	14 40	14 40
Janvier.....	14 10	14 ..	4 de mars..	14 75	14 75

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Ce, représentés à Roubaix par M. JULES CAUËT.

NEW-YORK, samedi 5 décemb. (Clôt.)

Maïs

NEW-YORK				CHICAGO			
Déc ...	..	Juin ..	..	Déc...	..	Juin ..	..
Jan ...	50 1/4	Juill ..	..	Janv..	38 1/4	Juil...	..
Fev ...	49 1/4	Août ..	..	Fév ..	37 1/2	Août ..	..
Mars ..	49 ..	Sept...	..	Mars..	37 1/2	Sept...	..
Avril..	..	Octob..	..	Avril.	..	Octob..	..
Mai ...	48 1/4	Nov ...	..	Mai ...	39 3/4	Nov ...	..

Froment

Déc...	94 3/4	Juin .	104 ..	Déc...	..	Juin...	..
Janv..	96 ..	Juil ..	104 1/2	Janv.	87 3/4	Juil...	..
Févr..	97 3/4	Août .	..	Fév ..	88 1/4	Août.	..
Mars.	99 1/2	Sept..	..	Mars.	89 ..	Sept...	..
Avril.	101 1/4	Octo...	..	Avril.	..	Octo.	..
Mai...	102 ..	Nov...	..	Mai...	93 3/4	Nov...	..

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

LILLE, lundi 7 décembre.

	HUILES l'hectolitre		GRAINES l'hectolitre		TOURT. les 100 kil.	
	Cours du jour	C. pré.				
Colza	.. ..	55 50	16 ..	17 50	14 50	15 ..
Huile épur.	.. ..	60 50	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette b.g	.. ..	.. ..	25 ..	26 ..	18 ..	.. ..
Lin du pays	.. ..	62 .	20 ..	21 50	23 ..	26 ..
Lin étrang.	.. ..	51 ..	18 ..	20 ..	22 50	24 ..
Chanvre ...	.. ..	.. ..	15 ..	.. ..	17 ..	.. ..
Cameline ..	.. ..	.. ..	15 ..	17 ..	17 ..	18 .

Huile épurée pour quinquet, 60 .. à .. .. fr. l'hect.

PARIS, lundi 7 décembre.

(Dépêche spéciale)

HUILE DE COLZA. Soutenu.	3 déc.	7 déc.	HUILE DE LIN. Soutenu.	5 déc.	7 déc.
Courant....	58 25	58 85	Courant....	55 75	55 50
Janvier....	59 ..	58 75	Janvier....	55 ..	55 25
4 premiers.	60 ..	60 ..	4 premiers.	54 50	54 25
4 de mars..	61 25	61 ..	4 de mars..	53 75	53 75

SUCRES

LILLE, lundi 7 décembre.

	COTE OFFICIELLE			
	Cours du jour		Cours précéd.	
	Off.	Dem.		
Suc. n°